

# Charte éthique

L'EEM a pour vocation de former non seulement à des techniques liées aux pratiques de massages, mais aussi de véhiculer, soutenir et promouvoir des valeurs de respect et de responsabilité pour les futurs praticiens qui se destinent à une carrière professionnelle liée au massage ou non.

Tout stagiaire ainsi que tout formateur s'engagent à adhérer à la Charte éthique de l'EEM durant toute la durée de leur passage à l'EEM et sont invités à se l'approprier en dehors du contexte de l'EEM au sein de leur pratique de praticien de massage.

## Principes de base de la posture éthique

- L'EEM proscrit strictement toute attitude violente, discriminatoire ou ambiguë ainsi que les propos racistes, religieux, politiques, fanatiques, sectaires, ou non respectueux des droits de l'homme et des libertés individuelles.
- La pratique du massage vise au mieux-être du client dans le respect mutuel du client et du praticien.
- Le respect se manifeste notamment par le non-jugement, il est donc nécessaire pour le praticien de faire preuve de sensibilité et d'ouverture en matière de culture, de classe, de race, de genre, de religion, d'âge, d'orientation sexuelle de santé et de handicap. Sa posture globale (propos et attitudes) doit être imprégnée et témoigner de cette sensibilité et de cette ouverture.
- La relation que le praticien établit et entretient avec son client doit être basée sur l'honnêteté et l'intégrité, il est le responsable du cadre et de son bon déroulement.
- Le praticien (à l'exception de docteur en médecine) s'abstiendra de tout diagnostic médical ou d'interférence à la prescription d'un traitement médical en cours. Il s'appuiera sur des partenaires médicaux et spécialisés par rapport à toute demande sortant de son champ de compétence.
- La pédagogie proposée au sein de l'EEM privilégie la mise en confiance et le respect de chacun, tant les professeurs que les

stagiaires s'y conforment et adoptent un comportement propice au bon déroulement des formations.

- Les exercices proposés lors de la formation demandant parfois une implication sur le plan personnel, les formateurs s'engagent à être attentif au respect que les stagiaires se témoignent individuellement et mutuellement ainsi qu'aux limites de chacun.
- Toute forme de prosélytisme, démarchage ou publicité est proscrite au sein de l'école.

### **En général : posture éthique attendue selon les contextes**

**Dans le contexte des cours au sein de l'EEM, la posture éthique présentée ci-dessus est attendue par chacun des stagiaires et des formateurs de l'EEM.**

- Un manquement à cette posture fera l'objet d'une rencontre avec les responsables de l'EEM (ou représentants désignés au préalable par le CA) et pourra entraîner des mesures pouvant mener à l'exclusion de l'EEM, en fonction de la gravité de la situation traitée.

**Dans le contexte de la pratique du massage à l'extérieur de l'EEM, dans une perspective professionnelle (ou non), le respect de ces principes est une vive recommandation.**

- L'EEM attend que cette posture éthique soit acquise et adoptée par chacun ayant fait ou faisant partie de l'EEM que ce soit en son sein ou en dehors, ce qui est le gage d'un positionnement sain, respectueux et sécurisé de la part du praticien dans la relation d'aide par le massage. L'EEM ne peut bien sûr aucunement garantir le respect de cette posture éthique hors de ses murs et y apporter une réponse en cas de manquement. Toutefois, elle se donne le droit d'intervenir comme énoncé ci-dessus, si elle est interpellée par un tiers concernant des manquements aux principes éthiques énoncés de la part de ses stagiaires en cours de formations durant sa pratique en dehors de l'EEM.

### **En particulier : contexte des cours au sein de l'école**

- Respect de l'autorité du formateur/EEM : le formateur est le représentant de l'EEM durant les cours et assure le respect de la présente charte éthique. Le stagiaire suivra les consignes énoncées

par le formateur et s'engagera dans l'étude de manière honnête et intègre.

- Le stagiaire est encouragé à exprimer toute situation inconfortable ou anormale à ses yeux auprès de ses formateurs. La communication et l'échange sont valorisés, en cas de nécessité, une situation problématique peut être transmise par le formateur au responsable de l'EEM, qui traitera cette demande avec l'attention nécessaire.
- L'EEM soutient le principe de co-responsabilité. Le dialogue est requis pour tout travail en binôme entre les stagiaires. Il est attendu qu'ils communiquent sur leurs limites personnelles et le partenaire de travail en tienne compte dans sa pratique. Le stagiaire communiquera à son partenaire toute information utile à l'application de la technique (blessure, sensibilité,...).
- Le cours peut être le lieu d'échange/de partage sur des questions personnelles. Il est demandé aux stagiaires de garder ces échanges confidentiels et de ne faire aucun relais public des propos personnels évoqués que ce soit de manière formelle ou informelle, dans le cadre des cours.
- L'EEM est un lieu d'apprentissage. Il n'est ni le lieu d'une performance technique, ni celui d'une thérapie, ni celui d'une relation intime. Les stagiaires doivent garder à l'esprit que la priorité est d'expérimenter les techniques dans un cadre sain et de s'engager dans une pratique.

### **En particulier : contexte de massage à l'extérieur**

#### **Contexte de la pratique du massage avec perspectives**

**professionnelles :** Le stagiaire qui s'engage concrètement dans la pratique du massage avec des perspectives professionnelles peut asseoir une saine position avec les recommandations suivantes :

- Proposer un cadre de respect et de sécurité lors de la relation d'aide par le massage et être à tout moment le responsable de son maintien. Pouvoir y mettre un terme si, pour toutes formes de raisons, il ne peut en garantir la pérennité ou le maintien.
- Avoir conscience de ses propres limites et agir dans ce cadre ; si nécessaire, orienter le client vers un professionnel qui peut répondre à la demande, si celle-ci sort de son champ de

compétence. Ce point s'applique pour toutes pratiques de massages y compris celles dans le cadre privé.

- Communiquer clairement sur le service proposé, les conditions et les modalités, et s'assurer de la capacité du client à faire un choix éclairé.
- Assurer la confidentialité des discussions/échanges avec son client.
- Avoir conscience de l'influence que sa santé physique et mentale peut avoir sur sa capacité à fournir un service éthique et professionnel.
- Avoir conscience que les relations multiples avec un client sont susceptibles de faire perdre un jugement professionnel et d'accroître le risque d'abus (ex. : relation professionnelle et relation intime, ...)
- Éviter d'exploiter la confiance d'un client à des fins personnelles.
- Veiller en toutes circonstances à respecter les autres techniques et professionnels ayant pour objectif le mieux-être des clients.

#### **En particulier : contexte communication publique**

- Le praticien veille à ne pas s'exprimer sur les cas qui sortent de son champ de compétences. Dans ceux qui relèvent de son champ de compétence, il est attendu qu'il reste dans le domaine de l'hypothèse et qu'il ne porte aucun jugement sur les personnes impliquées dans la situation.
- Lors de ses interventions, annonces, publicités, le praticien s'assure d'une représentation fidèle et appropriée de la pratique du massage.
- Lors de sa publicité : le praticien s'exprime de façon précise, objective et en termes compréhensibles pour le grand public. Il exprime clairement ses qualifications professionnelles, ses fonctions et ses compétences.